LETTRE

Sur la Mort,

DE

Quelques Personnes, Insignes

EN

QUALITÉ

ET EN

MERITE,

Tant de l'un, que de l'autre

SEXE.

LETTRES

Sur la Mort,

DE

Quelques Personnes, Insignes

EN

QUALITE

ET EN

MERITE,

Tant de l'une, que de l'autre

SEXE.

Par Charles de Beauvais.

Imprimé à LONDRES,

Chez Thos. Newcomb pour Tho. Whitaker,

Se se vendent au Cimetiere de S. Paul,

M. DC. XLIX.

MVSEVM BRITANNICVM

Tr

Le

BUC

Fils uniq

le Comte

Monseigneur,

leu ayant

depuis peu d

quelques Perso

Insignes en Quali

& en Merite, des quelles j'avois

gnu, &
uelques
pour en
t d'au-
ſi parlé
ions re-
ie, j'ay
lumiere,
té quel-
te de tel-
n'eſt pas
s fais pre-
ge. D'au-
d de la Qualité,
rang des plus qua-
ceux la que je loue. E-
ſorti d'une ſi Noble Tige
elle n'eſt inferieure aux plus
obles, & Anciennes de ce Pays.

Et pour le Merite, il eſt tres recommendable en l'aage qu'avez atteint. Et nous promet un grand accroiſſement avec celuy de vos Annees. D'abondant, y aiant, icy un Eloge de Madame la Comteſſe, voſtre digne Mere, qui vous eſt addreſſé J'ai jugé eſtre tres a propos avec iceluy de vous dedier les autres, qui y ſont conjoints. En apres, les obligations tres grandes que j'ay a Monſeigneur le Comte voſtre Pere pour l'honneur de ſes bonnes graces, & particulierement pour mon Eſtabliſſement en l'Eſgliſe de ce Pais. Comme auſſi celles qu'avez acquis ſur moy, par la demonſtration de vos faveurs, requierent de moy ce teſmoignage public de

ma Recognoiſance. Faites moy l'honneur, Monſeigneur, de l'avoir pour agreable. Et d'eſtre aſſuré qu'il part de la main d'une Perſonne, qui prie Dieu pour la proſperité de voſtre Illuſtre Famille. Et qui demeurera pour tousjours

MONSEIGNEUR,

Voſtre tres humble, & tres obeiſſant Serviteur,

CHARLES de BEAUVAIS.

A Londres, le 8. de Juin. 1649.

Table des Lettres Sur la Mort.

1 DE Dame Marie, Comteſſe de Dorſet.

2 De Monſeigneur Henry de la Tour, Duc de Bouillon.

3 De Monſeigneur Gabriel, Comte de Mongommery.

4 De Meſſire Philippes de Mornay, Seigneur du Pleſſis Marly.

5 De Monſeigneur L'Ambaſſadeur A'erſſens, Seigneur de Sommeldicke, &c.

6 De Dame Suſanne de Bouquetot, Comteſſe de Mongommery.

7 De Dame, Sara de Ruvignj, Premierement Dame de la Maiſon-Fort. Et puis apres, Comteſſe de Southampton.

Table des Lettres
Sur la Mort.

1 DE Dame Marie, Comtesse de Dorset.

2 De Monseigneur Henry de la Tour, Duc de Bouillon.

3 De Monseigneur Gabriel, Comte de Mongommery.

4 De Messire Philippes de Mornay, Seigneur du Plessis Marly.

5 De Monseigneur L'Ambassadeur Aerssens, Seigneur de Sommeldicke, &c.

6 De Dame Susanne de Bouquetot, Comtesse de Mongommery.

7 De Dame, Sara de Ruvigni, Premierement Dame de la Maison-Fort. Et puis apres, Comtesse de Southampton.

Lettre d'Eloge

DE

DAME MARIE,

Comtesse de *Dorset*, &c.

A

Monseigneur le Baron de Buckhurst *son Fils.*

MONSEIGNEUR,

CE A esté une coustume fort ancienne de parler en la louange des fideles, estans morts. Ce qui s'est fait plustot pour mettre leurs vertus, & dons spirituels en evidence, que pour user de gratification envers eux. Ainsi Elizée loua Elie aprés son enlevement au Ciel. Ainsi les Apostres

ont loué les Saincts, desquels le monde n'estoit pas digne. Et ainsi, Nazianzene a loué St. Basile. Laquelle louange des fidelles tres passés est plus seure que n'est celle des vivans. D'autant, qu'on a veu le periode de leurs jours, & la fin de leur course. Il faict bon louer le Pilote quand apres une longue & dangereuse navigation il est arrivé heureusement au port. Et le soldat, quand il a tellement combatu, qu'a la fin il remporte la victoire : En ceste maniere, mon desir est d'escrire en la recommendation de la tresnoble Dame, vostre Mere, Laquelle, depuis peu, a este mise dans le Sepulchre de vos Illustres Ancestres.

Touchant laquelle Dame, je ne dirai rien de son parentage, n'y de son Mariage, ny des Enfans qui en sont provenus. Mon intention est de parler d'autres choses de plus grande importance. Et de vous dire, que quoi, tandis que nous sommes ici bas, que nous vivions en l'Eglise militante, Et

que noſtre Sanctification n'y ſoit point de tous poincts accomplie, Neantmoins, qu'en quelque eſgard, & Relation, qu'on conſidere ceſte Dame, on trouvera, qu'elle a eſté tres excellente, & digne de grande Louange. Ce que nous ne diſons point par Adulation, mais avec toute verité. Afin que des dons ſi extraordinaires demeurent a tousjours, comme un exemple ſingulier, & profitable, en l'Egliſe de Dieu. Comme auſſi, pour verifier le dire du Prophete, Que le juſte ſera en memoire perpetuelle. Et celui du ſage Solomon, Que la memoire du juſte ſera en benediction.

1. Si on conſidere c'eſte Dame comme Chreſtienne, & au regard de Dieu, alors on trouvera que la Pieté, & la vertu, ont relui merveilleuſement en elle. La Pieté, au regard de la cognoiſſance ſalutaire, & du Service Divin. Ces deux parties de la Pieté aiant eſté tres eſtroictement cõjointes en elle. En telle ſorte qu'elle a eſté bien ſcavante es poincts de la Religi-

on Orthodoxe, en laquelle elle a esté eſleveé des ſon enfance. Et dont elle a faict conſtante profeſſion juſqu'a la fin de ſes jours. Le ſervice Divin quelle a joint a ſa cognoiſſance, a eſté Interieur, tout ainſi qu'Exterieur. Sachant bien qu'en la vie ſpirituelle, il faut commencer par le cœur, comme la nature faict de la meſme partie, pour ce qui eſt de la vie Animale. Ce meſme ſervice Divin s'eſt demonſtré en particulier, & en Public, en la Maiſon, & au Temple, frequentant les Sainctes Aſſemblées, auſſi ſoigneuſement que ſa ſanté lui pouvoit permettre. Comme Marie, ceſte Dame Marie ſe tenoit aſſiſe aux pieds de Jeſus, le plus diligemment qu'il lui eſtoit poſſible, & eſcoutoit ſa parole. Comme la Pieté a relui en elle, ainſi auſſi a faict la vertu. Non ſeulement quelques vertus, mais la bande des vertus a eu ſon ſiege dans ſon Ame. Comme toutes les Eſtoiles Fixes ſont brillantes au Firmament. De ſorte, qu'elle a reſolu en ſa perſonne la controverſe

l'advancement. Ca esté une Parente des plus Aimante, & des plus aimable. N'aiant eu aucun de son sang, qui ne lui ait esté le tresbien venu. Et n'aiant pas tesmoigné moins d'affection envers ses Alliez qu'envers ses Parens propres. Qui estoit un rare traict de Sageſſe, pour meriter l'affection de son Seigneur & Mari. Et l'induire a rendre la pareille a ceux de son sang.

4. Si on considere c'este Dame comme desja avanceé en aage, alors, on trouvera en elle les qualites requises par S. *Paul* en telles sortes de personnes, & d'aage. Comme d'estre d'une contenance convenable a Saincteté, non mesdisantes, non sujettes a beaucoup de vin, enseignant ce qui est bon, instruisant les jeunes femmes a estre modestes, a aimer leurs maris, a aimer leurs enfans : A estre sages, pures, gardans la maison, bonnes, subjettes a leurs propres maris, a fin que le Parole de Dieu ne soit blasmée.

De tout ce que dessus, durant plusieurs annees, nous avons esté un or-

culaire tesmoin. Et quand nous nous en tairions, la voix publique y donneroit un tesmoignage suffisant. Son nom n'estant cogneu en aucun Lieu, sans la cognoissance, la reputation, & l'estime de ses vertus, & de son Merite.

D'ou s'ensuit, qu'entre les Dames, celle ci a esté un ornement singulier de son Siecle. Et entre les fidelles, qu'sans hyperbole, elle a esté une Saincte quoi que non Canonisee par le Pape Saincte, sinon au regard des degrés de la Saincteté qui nous est recommandee, a tout le moins, pour ce qui est des parties dicelle. La Cour des Grands Princes n'a pas eu seulement des saincts hommes pour Courtisans, comme Joseph, & Daniel, mais aussi des Sainctes femmes. Telle a esté Esther, pour une Reine, & ceste Dame pour une Comtesse. Sainct Jerosme s'est estudié a louer Paula, comme estant une digne, & vertueuse Femme, mais s'il eust eu ceste Dame pour subject, nous aurions encore un charactere plus accompli d'une Femme en

toutes

toutes manieres, digne de louange.

Des Honneurs, & des Grandeurs de la Terre, c'este Dame est passée en la jouissance de celles du Ciel. Honneurs, autant au dessus de ceux de ce Monde, que le Ciel des Bienheureux est au dessus de la Terre. Ici bas, elle avoit un Grand Seigneur pour Mari. La haut au Ciel, est consommé le Mariage avec Jesus Christ, dont les Fiançailles estoient passées en l'Esglise. Ici bas, elle Gouvernoit les Enfans de ceux qui sont assis sur le Trosne, La haut au Ciel, elle mesme, est assise sur un Trosne. Ici bas, s'estoit une Saincte, mais tousjours avec des reliques de nostre chair pechereſſe, La haut, c'est une Saincte, sans tache, & sans macule, jouissante de perfection, & de gloire Eternelle.

C'est dequoi nous ne debuons point douter, nous resouvenans de sa vie, & de la nature de sa Mort. De sa vie, remplie de foy en Jesus Christ son Sauveur, & accompagnee de la Pratique de Pieté, & de l'Estude des

bonnes œuvres. De la nature de ſa Mort, qui ſans doute a eſté au Seigneur. Car, depuis que nous luy euſmes declaré que l'heure en eſtoit proche, elle acquieſça franchement a la volonté du Seigneur. Se preparant le mieux quelle pouvoit, pour aller a la rencontre de Jeſus Chriſt ſon Eſpoux. Nous teſmoignant ſa Repentance pour toutes ſes fautes paſſees. Demonſtrant juſques a la fin, une pleine, & ferme aſſurance de la remiſſion de ſes peches, & de ſa reconciliation avec Dieu. Priant avec Zele, & grande ardeur. Et prenant un plaiſir ſingulier a ovir de bons propos, & quelques chapitres de l'Eſcriture ſaincte. Ceux qui meurent ainſi au Seigneur, ſont ſans doute, bien heureux, Car ils ſe repoſent de leurs travaux, & leurs œuvres les ſuivent. C'eſt a dire, qu'ils joviſſent du ſalaire gratuit, qui de par Dieu eſt promis aux bonnes œuvres.

Il eſt vrai quelle pouvoit eſtre de plus longue vie. Et quelques iours auparavant, on ne voioit aucunes appa-

rences de mort. Mais en ſon aage, qui n'eſtoit point extreme, & en cet eſtat on nous vivons, Dieu par ceſte derniere, & courte maladie, a voulu retrancher le fil de ſa vie.

Or, quand Dieu, de bonne heure, retire ainſi a ſoi les bons, & laiſſe les autres derriere, il a pour cela pluſieurs, & importantes raiſons. C'eſt, quelquesfois, depeur que vivans plus long temps au monde, ils ne ſoient infectés de la contagion d'icelui. Car tout ainſi qu'il eſt malaiſé que les Troupeaux paiſſans entre les buiſſons eſpineux, n'y laiſſent de leur laine, Ainſi eſt il malaiſé au fidelle, vivant parmi une ſi grande corruption, qu'il n'y laiſſe de ſon innocence. Quelquesfois auſſi, c'eſt acauſe que le monde n'en eſt pas digne. Car Dieu punit ſouvent en ceſte ſorte l'ingratitude du monde; n'y laiſſant que les meſchans, pour le tourmenter, Selon qu'il en eſt digne. Mais, ſouvent auſſi, c'eſt pour les guarantir du mal, qu'il veut envoier au monde. Nous debuons eſtre aſſurés,

que pour quelques unes de ces raisons, Dieu de si bonne heure a voulu retirer ceste Dame.

Nostre debuoir est a nous qui la survivons de nous resouvenir de ceste saincte Personne. Et d'imiter soigneusement les vertus dont elle a esté douée en si grande mesure. En ce faisant, outre les enseignemens divins, Et les exemples des autres Saincts, qui sont morts au Seigneur, nous apprendrons, par la, a bien, & sanctement vivre. Comme aussi, a bien & sanctement mourir. Dont sensuivra par apres, nostre glorification au Royaume Celeste. Sur cela je vous assure, de demeurer tout le reste de mes jours

MONSEIGNEUR,

A Londre Jan: 20: 1680

Vostre tres humble & tres obeissant Serviteur

C. D. BEAUVAIS.

Lettre sur la Mort
DE
Monseigneur Henri de la Tour, Duc de *BOUILLON*, Et Premier Mareschal de France.
A
MONSIEUR, &c.

Monsieur,

Ie ne puis apprendre la Nouvelle de la mort de vostre Prince, sans vous en tesmoigner mõ desplaisir. Dautant qu'il est bien a craindre, que l'Estat de vostre Ville, & de vostre Academie, n'en em-

pire. Et puis, en ceſte Mort, les Egliſes Reformees de France, ont faict une treſgrand' perte. A joindre, que c'eſtoit, un des grands ornemens de ſon Siecle. Car, entre les Grands, c'eſtoit un des plus Grands. Grand, au regard de ſa Naiſſance. Grand, au regard de ſes Alliances. Grand, au regard de ſon Courage. Grand, au regard de ſa Prudénce, & de ſon Jugement. Et Grand, au regard de ſes divers Emplois. Qu'oy, qu'en ſa Jeuneſſe, il n'euſt peu vacquer a l'Eſtude des bonnes L'Ettre, ce defaut, neantmoins, eſtoit abondamment ſuppleé par la grandeur de ſon Experience. Et la Nature luy auoit auſſi plus donné, que l'Eſtude n'auoit acquis a aucun autre de ſon rang. Laquelle, auec une facilité admirable, luy fourniſſoit ce, a qu'oy les autres ne pouvoient attaindre par une longue Meditation. Le Roy Henri le Grand, auec lequel il avoit eſté nouri des ſa Jeuneſſe, Et qu'il avoit ſuivy en ſes plus grandes Extreſmitez cognoiſſant ſes Extraordinaires parties, le favori

ſoit auſſy Extraordinairement. Car, bien toſt apres ſon Advenement a la Couronne, il l'avança a la Charge de Mareſchal de France. Et luy procura le Mariage tant honorable, & avantageux avec la Princeſſe de la Marck, heritiere de la Duché de Bouillon, & Principauté de Sedan. Apres la mort dudit Roy, qui nonobſtant, l'affection qu'il luy portoit, le retenoit aucunement en bride, & ne luy accordoit, dans le Gouvernement des Provinces tout ce qu'il lui demandoit, ſe voiant comme en Liberté, il cercha les moyens de ſe rendre plus neceſſaire. Pour cet effect, il poſſeda l'Eſprit de M le Prince de Condé, premier Prince du Sang, duquel il eſtoit Parent. Avec lequel, par diverſes fois durant la Minorité du Roy Louis 13, il print les Armes, pour reformer l'Eſtat de France. A ce que portoyent leurs Declarations, & leurs autres Eſcrits. En fin, jouiſſant d'un paiſible repos, apres tous les troubles ſuſdits, ſon plus grand Contentement eſtoit de vi-

vre en sa Famille, dans sa ville de Sedan. Laquelle Famille, estoit tellement gouvernée, que tout mauvais exemple, & toutes paroles malhonnestes, en estoient bannies. Et le Service de Dieu y estoit soigneusement entretenu. Ses propos estoient a ses Enfans des leçons ordinaires. Et ses Sages Actions, nn Patron continuel. La, estant rassasié de jours, il est mort au Seigneur. S'estant preparé a ce grand chemin de toute la Terre, par une vraie Repentance de ses Peches, & une vifue foy en Jesus Christ son Sauveur. De sorte, que de la nous auons subject d'estre asseurez, qu'apres la jouissance de tant d'honneurs, & de grandeurs terriennes, il jouit maintenant au Ciel, de la gloire Eternelle. Sur cela, Monsieur, je finiray la presente. En vous asseurant, que je suis pour tousiours

Monsieur,

Vostre treshumble Serviteur

CHARLES De BEAUVAIS.

De Londres,
Jan. 20. 1648

Lettre sur la Mort DE Monseigneur GABRIEL, Comte de MONGOMMERI.

A *Monsieur le Comte de Ducé, son Fils.*

MONSIEUR,

EN ce grand esloignement de vous, je ne puis apprendre que bien tard ce qui se passe en vostre Famille. Ce que je mets au rang de mon malheur temporel, acause de l'interest que je prens, au bien, & au mal, qui luy arrivent. J'ai appris, comme par hazard, le dernier, lequel regarde la mort de Monseigneur le Comte vostre Pere. Elle a certes causé en mon ame le des-

plaisir, que doibt ressentir pour une telle perte, celui qui auoit esté si abondamment honoré de ses faveurs. Car, encores qu'en ses derniers jours, son ame fust de beaucoup plus forte que son Corps. Voire, que son corps, acause de ses grandes douleurs, fust en affliction a son ame. Si estce qu'une telle separation ne peut arriver, sans que ceux qui ont eu l'honneur de lui appartenir, en reçoivent un desplaisir tressensible. A joindre, que la perte d'un tel Seigneur, n'est pas seulement une Affliction particuliere, mais aussi publique. Car, il est tresveritable, que Dieu qui l'avoit doué d'un jugement excellent, d'une prudence singuliere, & d'une valeur heroique, s'en est servi pour la production de plusieurs grands Biens. Durant les Troubles de la Ligue, il a puissamment retenu la Basse Normandie en l'obeissance de son Prince legitime. Et depuis la Paix, plusieurs Eglises n'ont subsisté que par les tesmoignages de sa charité envers elles. Voire, joses dire, que sa con-

ſtante perſeverance en la Profeſſion de la Religion Reformee nonobſtant les Tentations, & attaques du Monde, a ſervi puiſſamment, a empeſcher, par ſon Exemple, la revolte de pluſieurs. A quoi faut adjouſter, que la Repentance Extraordinaire qu'il a demonſtreé, avec ſa foi, pluſieurs jours avant ſa mort, a eſté en edification admirable a tous ceux qui l'ont veue. Par la, nous debuons eſtre aſſuréz, que comme durant ſa vie, il a eſté victorieux de ſes Ennemis temporels, ainſi, qu'en ſa mort, il l'a eſté des Spirituels. Et, comme durant le cours de ſa vie, il a eu autant de part aux faueurs, biens, & honneurs de ce monde, qu'aucun autre de ſon rang, Ainſi, que mourant au Seigneur, avec foi, & repentance, il jouit de la veue de Dieu, & de la gloire Celeſte. C'eſt ce qui doibt ſervir a nous conſoler tous en ceſte perte. Et en outre, pour mon Particulier, & ſes autres fidelles ſerviteurs, de ce qu'il a laiſſé apres lui, une ſi digne, & vertueuſe Dame. Et que les

Enfans qui luy succedent, ont de la vertu, & generosité, pour suivre le bon train de si braves Ancestres. J'oses l'affirmer de vous, Monsieur, comme ayant l'honneur de vous cognoistre plus parfaictement, qu'aucun autre. Aiés agreable, que je vous supplie de continuer a vous comporter tellement en la pieté, & vertu, que par mon tesmoignage je naie point trompé le Publick. Je vous supplie aussi treshumblement, de m'honorer tousiours de vos bonnes graces. Qui prie Dieu, vous combler de plus en plus des siennes. Comme estant

MONSIEUR,

Vostre Treshumble Serviteur,

CHARLES de BEAUVAIS.

De Londres.
Jan: 20: 1660

Lettre ſur la Mort DE Meſſire PHILIPPES de MORNAY, Seigneur du Pleſſis Marly.

A *Monſieur* RIVET, *Docteur en Theologie*, &c.

Monſieur,

ENtre pluſieurs nouvelles qui m'ont eſté eſcrites, j'ai appris celle de la mort de Monſieur du PLESSIS. Je ſçavois auparavant qu'il eſtoit malade. Et ne croiois pas qu'il en deuſt reſchapper, tant acauſé de ſon grand aage, que de ſa grande foibleſſe. Mais, je deſirois, pourtant, la continuation de ſes jours. L'eſtimant eſtre comme un autre Elie, chariot, & chevalerie a noſtre Iſrael. Or, nous pou-

vous dire avec verité, qu'en ſa mort nous avons perdu un des grands ornemens de ſon Siecle. Parmi toutes les Nations de l'Europe, ſon nom eſtoit autant honoré, que cognu. Laquelle reputation il avoit juſtement meritée par la grandeur, & excellence de ſes dons. Il n'y auoit rien en lui que de treſgrand, excepté ſa ſtature. Il eſtoit né d'une grande famille. Il auoit acquis vn grand ſçavoir es Lettres humaines, & es langues Antiennes durant ſa jeuneſſe. Il devint apres un treſgrand Theologien, un grand homme d'Eſtat. Et fort entendu es affaires de la Guerre. De tout cela font foi les Livres admirables qu'il a mis en lumiere. Dans leſquels le ſtile reſpond du tout a l'excellence de la matiere: Et eſquels il y a autant a apprendre, qu'en aucuns autres des principaux Maiſtres du meſtier. De cela, en outre, font foi ſes diverſes Ambaſſades, Les Negotiations eſquelles de temps en temps il a eſté emploié, Et ſes Memoires imprimés apres ſa Mort.

des Moraliſtes, touchant la connexion des vertus. Voire, on peut dire avec verité, qu'elle eſtoit non ſeulement vertueuſe, mais que les principales vertus diſputoient la preſſéance en elle. Il eſtoit fort mal aiſé a juger ſi elle eſtoit plus modeſte en leſclat de ſa proſperité, que conſtante en ſes afflictions & traverſes. Durant leſquelles, elle n'a point murmuré, comme Marie Sœur d'Aaron, Mais ſon langage eſtoit ſemblable a celui de la Vierge Marie, voici la ſervante du Seigneur, qu'il me ſoit faict ſelon ſa Parole. C'eſt a dire ſelon ſa bonne volonté. Si elle eſtoit plus humble, que chaſté, et ſi plus affable envers toutes honneſtes perſonnes, que charitable envers les pauvres, qui lui deſcouvroient leur miſere. Noſtre Comteſſe de Dorſet, tout ainſi que Dorcas, eſtoit pleine de bonnes œuvres, & d'Aumoſnes quelles faiſoit.

2. Si on conſidere ceſte Dame au regard de ſes Emplois, alors on trouvera quelle a eſté digne d'extraordi-

haite louange. Emplois, non vulgaires, mais des plus eminents. Car durant plusieurs annees, elle a esté Gouvernante du Tresillustre Prince CHARLES. Et puis en ses derniers jours, de deux autres enfans du Roy. Durant lesquels emplois, elle s'est tellement comporteé, qu'elle a eu l'approbation de leurs Maiestés, a possedé l'amour de toute la famille, & a merité la louange, & bonne estime de ce Royaume, & de tous les autres estats du Roy. La mort l'a attaquee, & surmontee, en la Maison Royale, & en l'exercice de son dernier emploi.

3. Si on considere c'este Dame, au regard de sa Famille, de son Parentage & de ses Alliez, alors, on trouvera qu'elle a esté extraordinairement louable. Car ça esté une Fême pleine d'amour, de respect, d'obeissance, & de fidelité envers son Seigneur & Mari. Ca esté une Mere pleine d'affection, & de soin, pour ses Enfans. Ca esté une Maistresse amiable a ses Serviteurs. Et qui, en toutes occasions, en a procuré

qui lui sont arrivées en tout le cours de sa vie. Et lors qu'il est approché de l'heure de sa mort, il a fait paroistre toutes ces vertus ensemble. Rien de plus fort que sa foy, que sa Repentance, que son Esperance, que sa Charité, & que sa Patience. Ses dernieres paroles ont esté comme le dernier Chant du Cigne. Et la fin de sa vie a esté pareille a tout le cours precedent dicelle. De sorte, que comme il avoit bien, & pieusement vescu, ainsi est il mort en la crainte de Dieu, & avec entiere asseurance de son salut. Il se repose maintenant de ses travaux, & est couronné de gloire au Roiaume celeste. Il seroit a desirer que nous eussions une Description particuliere de sa vie. Et aucun, Monsieur, ne peut estre plus propre a la faire que vous, qui l'aves cognu depuis long temps, & ioui du bon heur de sa conversation familiere. Dieu vuielle donner a son Eglise de tels Amis, & Enfans qu'estoit cestuici. Et nous face la grace de profiter par un tel Exemple.

Je le supplie, aussi, pour vostre Conservation. En vous asseurant de demeurer pour tousiours

MONSIEUR,

Vostre Treshumble Serviteur,

CHARLES de BEAUVAIS.

De Londres,
Jan. 10. 1677.

LETTRE

Sur la Vie, & la Mort,

De Monſeigneur l'Ambaſſadeur A'erſſens, Seigneur de *Sommeldicke*, &c.

A Monſieur le Chevalier CONSTANTIN HUGUENS, &c.

MONSIEUR,

ENcores que vous aies eſcrit il n'i a pas long temps, je ne laiſſerai pourtant paſſer c'eſte bonne occaſion ſans vous donner ces lignes. C'eſt pour vous aſſeurer touſiours de l'eſtime que je fais de voſtre merite, Et du deſir que j'ai d'eſtre continué en l'honneur

de vos bonnes graces. C'eſt en outre, pour vous teſmoigner mon deſplaiſir touchant la Mort de Monſeigneur l'Ambaſſadeur A'erſſens, dont j'ai appris la Nouvelle depuis quelques jours. Et certes, j'en ai beaucoup de ſubject, ayant perdu un bon & fidele Ami, Qui m'avoit donné des teſmoignages veritables de l'honneur de ſon affection il y a preſques de trente ans. C'eſt ce que vous pouves auſſi dire pour voſtre regard. Car eſtant par deça, j'ay appris diverſes fois de ſa bouche, qu'il vous aimoit, & eſtimoit beaucoup. Mais ſi ceſte perte nous eſt ſenſible, elle le doibt eſtre encore plus a voſtre Eſtat. Car, qu'el ornement lui a il eſté durant pluſieurs annees? Et qu'el inſtrument pour le maniement de ſes Affaires, Tant au dedans, que par ſes Ambaſſades vers les plus grands Princes, & Eſtats de l'Europe? J'adiouſte, que ceſte perte eſt telle, que tout le Siecle y a ſa part. Car c'eſtoit un excellent ornement dicelui, Et un des grands hommes

d'Eſtat qu'il euſt produit. Et qui a eu autant, qu'aucun autre, de l'emploi public honorable, & frequent. Il ne luy manquoit auſſi partie aucune requiſe pour l'execution de telles Charges. Car ſes dons naturels eſtoient des plus excellens. Il avoit acquis toutes ſortes de Sciences, dans les Eſcholes, & Academies. Il avoit veu les Pais Eſtrangers, dont la cognoiſſance eſt neceſſaire a un homme d'Eſtat. Et outre tout cela, il avoit paſſé par les mains de Monſieur du Pleſſis, qui ne luy celoit rien des grands ſecrets de ſa cognoiſſance, & experience. Avec lequel il proffita tellement, que ledit Seigneur du Pleſſes lui en donne des lovanges dans ſes L'Ettres. Que ſi on conſidere l'elegance de ſon ſtile, & la Civilité de ſa Converſation, on trouvera qu'il avoit encores ces deux parties, non ſeulement a lesgal des plus renommez de ſon Pais, mais meſmes des plus eſtimés des Lieux ou l'on va les apprendre. A cauſe de tant de perfections unies enſemble, il poſſeda

en grande meſure les bonnes graces de Henri le Grand, prés duquel il fut emploié leſpace de dixhuict ans. Pour le meſme ſubject, a il eſté tant eſtimé du Roi Jacques, & du Roi Charles, Souverains de la grande Bretaigne. Voire, pour le meſme ſubject, ayant a negotier prés deſdits Princes, on appointoit touſiours les plus capables de leur Conſeil pour traicter avec lui. Depeur que par ſa ſuffiſance il ne r'emportaſt trop davantage en ſes affaires. Rarement entreprenoit il aucun Affaire dont il ne vint a bout. Et ſon Pais deſeſperoit de rien faire de bon, ſi lors qu'il pouvoit voyager, il n'eutreprenoit la Negotiation de leurs Affaires. Ce qui augmentoit encores de beaucoup ſa reputation eſtoit, qu'avec ſa ſuffiſance, il conjoignoit une candeur, & rondeur extraordinaire. Eſtant ennemi juré de la Diſſimulation, & de toutes tromperies. Voire, il ſe rendit admirable en ce que les principaux de ſon Pais s'eſtant declarés en faveur de l'Ar-

miniaſtime, il eſtant fermement collé avec le Treſillustre Prince d'Orenge, Maurice, pour le maintient de la pure Doctrine. Laquelle en fin triompha de l'Erreur, & fut paiſiblement enſeignée dans les Chaires dudit Pais. Par ſon courage, auſſi, & ſa reſolution genereuſe, il accreut de beaucoup ſa reputation. Car eſtant attaqué en ſon honneur par ſes Envieux du dedans, & par les Ambaſſadeurs d'un grand Prince; il ſurmonta treſ-heureuſement tous ces Aſſaults. Et au lieu de perdre ſa Reputation, elle en devint par là de beaucoup plus grande. En telle ſorte, que depuis rien de grand n'eſtoit fait ſans lui. Et n'y a point eu de place eminente dans l'Eſtat de ſa demeure, ou par degrés, il n'ait eſté promeu. Que s'il euſt pleu a Dieu le laiſſer jouir de ces honneurs, & dignitez, plus long temps, il euſt fait encores plus de bien a ſa Patrie. Mais, s'eſtant contenté de ſes ſervices paſſés, il la voulu retirer en ſon repos. Et apres tant de biens, & d'honneurs

pareiens, le mettre en poſſeſſion des Celeſtes & Eternels. Vous ſcaves, Monſieur, tout ce que je dis eſtre entierement veritable. Et n'ul n'eſt plus capable d'en parler dignement que vous. Pour moi, je donne teſmoignage a la verité. Et le doibs faire, a cauſe de l'affection que ledit Seigneur m'a demonſtree; Et du profiſt que j'ai receu en l'honneur de ſa converſation. Sa memoire me ſera touſiours honorable. Et je ſerai ſerviteur toute ma vie de Monſieur ſon Fils, & des autres branches de ſa famille. Dieu a preparé d'autres grands Perſonnages pour ſucceder en ſa Place, Et vous benira, de plus, en plus, qui en eſtes du nombre. C'eſt ce que je me ſuis promis de vous, depuis l'honneur que j'ai eu de voſtre cognoiſſance. Et que je demande a Dieu par mes ardentes Prieres. Que cela, Monſieur, vous induiſe a m'honorer de la continuation de voſtre affection. Je tascheraï de la meriter par toutes ſortes de voies. Et parti-

culierement, en demeurant constamment.

MONSIEUR,

Vostre tres-humble, & tres-acquis Serviteur,

C. de Beauvais.

De Londres.

Jan: 20: 1651

FINIS

Lettre ſur la Mort DE DAME SUSANNE de Bouquetot, Comteſſe de Mongommeri.

A *Monſieur de* LORGES, *ſon Fils.*

Monſieur,

C'Eſt a mon grand regret, que ne recevés plus ſouvent de mes Lettres. Et notamment, que plus toſt je n'ai peu m'acquiter de mon debuoir envers vous, depuis les triſtes Nouvelles de la mort de Ma-

dame la Comteſſe voſtre Mere. Je l'avois apprehendée quelque temps auparauant ſur le raport de Monſieur Coladon, qu'elle eſtoit treſmalade. En fin, Dieu a voulu que ce Corps affoibli par la vielleſſe, & par la maladie, ſoit tombé finalement par la mort. Et que comme l'Ame qui l'animoit eſt entrée en jouiſſance de la gloire celeſte, avec celle de Monſeigneur le Comte ſon Illuſtre Mari, ainſi, que ce Corps jouiſſe avec le ſien, d'une commune ſepulture, pour y repoſer juſqu'a la Reſurrection des morts. Or, Monſieur, ceſte perte notable vous eſt commune avec pluſieurs autres, quoi que non en pareil degré. Car comme par icelle vous eſtes privé de la preſence d'une Mere qui vous aimoit beaucoup, Ainſi diverſes Egliſes ſe trouvent privéez de ſon aſſiſtance liberale. Et un treſgrand nombre de Pauvres auront ſubject de lamenter leur condition, ſe voians privez de leurs Mere Nourice. Et generalement, tous ſes ſerviteurs & Amis ont grand

ſubject de regretter la perte d' une Dame, & Amie, ſi parfaicte. Pour ces excellentes parties, elle a tresbien merité le bon heur dont ſa reputation jouit ici bas. Qui eſt d' eſtre douce, & honorable de tous coſtés. Auſquelles, doibuent eſtre jointes les ſuivantes. Qu' elle a eſté dovee d'une cognoiſſance treſgrande de la vraie Religion, dont elle a fait profeſſion toute ſa vie. Quelle y a treſeſtroitement conjoint la pratique de Pieté, & l' Eſtude de la vertu. Voire, en la plus grande fleur de ſon aage, & ſpendeur de ſa proſperité. Que lors que Dieu la privee de la preſence de Monſeigneur le Cõte, ſon Mari, & quelle a eſté reduite a l' Eſtat de viduité, comme la Palme, elle s' eſt avancee, & a creu comme le Cedre au Liban. Emploiant une partie de ſa vie, en Exercices ſpirituels. Et une partie de ſes moyens a l'aſſiſtance des pauvres. Refuſant, au reſte, de r' entrer en la condition de Mariage, quelques grands partys qui luy en ayent eſté offerts. Se contentant de

porter son premier Nom Illustre. Et reservant tous ses Biens pour ses Nobles Enfans. Desquels, quand elle a esté privee, Dieu la mise en possession des Celestes, & Eternels. C'est ce qui doit servir a adoucir l'amertume d'une si grand' perte. Et nous obliger d'honorer la Memoire d'une Dame si rare. En consideration de l'affection dont il lui a pleu m'honorer, je vous supplie, Monsieur, de m'augmenter la vostre. Je tascherai de la meriter par mes treshumbes services. Et par mes prieres a Dieu pour vostre continuelle prosperité. Demeurant constamment

Monsieur,

Vostre treshumble Serviteur

CHARLES DE BEAUVAIS.

De Londres.
Jan: 24. 1644.

LETTRE

Sur la Mort.

De Dame SARA de *Ruvigni*, Comteſſe de Southampton.

A Monſieur de Ruvigni, *&c. Son Frere.*

MONSIEUR,

SI vous n'eſtes accouſtumé a voir ceſte Main, c'eſt dautant que j'ai eſté privé, juſques ici, de ſubjects propres a vous eſcrire. Car quant a mon affection, elle eſt touſiours treſentiere pour voſtre ſervice. Et ne demande que des occaſions pour vous en donner des teſmoinages veritables. Le Motif de la preſente, eſt pour vous informer d'une Nouvelle qui ne doit vous eſtre celée. La ſepmaine paſſee

vous appriste ceste de l'heureux acouchement de Madame la Comtesse, vostre Soeur. Qui causa beaucoup de joie a la famille, & a ceux qui l'affectionnent, & honorent. Mais, a mon grand regret, il faut que je vous dié, que ceste joie a este de peu de duree. Dieu aiant voulu retirer a soi ceste tres-chere Personne. Ce a esté huict jours apres son acouchement. Et par un Assoupissement si estrange, qu'il n'a este possible de la resueiller. Monsieur de Mayerne la assistee de tous ses remedes jusques a la fin, Et moi, de mes exhortations, & Prieres. Mais, qu'oi qu'on se fait efforcé par toutes sortes de puissans moiens d'empescher ceste perte, neanmoins, Dieu a voulu Eclipser ceste lumiere, dont la possession estoit si heureuse, & si douce. Grands, & petits qui ont eu le bon heur de la cognoistre, la pleurent par deça. Recognoissans franchement quelle estoit ornee de toutes sortes de graces. Les perfections de son Corps, ont este rendues plus eclatantes par les vertus de son Ame. Bref

Dans leſquels, il y a des Modelles parfaicts de toutes choſes requiſes en un grand homme d'Eſtat. La grandeur dudit Seigneur s'eſtend encores plus outre. Car c'eſtoit un treshomme de bien. Et tout bruſlant de Zele pour la deffenſe, & Conſervation de la Religion Reformee : En telle ſorte, que quoi qu'il fuſt tresfidelle, tout ainſi qu'intime au Roy Henri le Grand ſon Maiſtre, ſi eſtce quand il s'agiſſoit de ſa Religion, qu'il panchoit plus de ce coſté que de l'autre, quand les deux ne ſe pouvoient accorder enſemble. Ceux qui ont eu l'honneur de le frequenter, comme vous, ont teſmoigné que ſa famille eſtoit une ſaincte Egliſe. Et que toutes ſes paroles, & ſes Actions, ne reſentoient que la Pieté, & Vertu. Que ſi on a trouvé a redire en quelques unes des dernieres actions de ſa vie ; il ne faut l'imputer au manque de vertu, mais en attribuer la faute a ceux avec leſquels il avoit affaire. Eſtant homme de parole, il croioit qu'a la Cour on ſeroit de

meſme en ſon endroit. Et notamment, apres de ſi grandes, & reiterees promeſſes. En tout cas, s'il a failli, ça eſté par infirmité, & non pas par malice. Et une telle faute n'eſt point ſuffiſante pour ternir le luſtre de ſes precedentes vertus. Leſquelles, il a demonſtrees au milieu de pluſieurs diſgraces du ſiecle. Chaſcun ſçait le Revers qui arriva a ſa proſperité, pour avoir eu ſon Maiſtre alencontre de luy, lequel, auparavant, l'eſtimoit plus que nul autre. En cela, ſans doute, doibt eſtre admiree la Providence de Dieu, qui s'y demonſtra d'une façon tres particuliere. Soit, pour empescher que ce grand homme ne s'eſlevaſt de ſes grands dons, ou Afin qu'eſtant par trop emploié aux affaires du grand Monde, il n'euſt peu eſclorre les admirables ouvrages qu'il avoit conceus en ſon Eſprit. Or, qu'oi qu'un tel Revers fuſt des plus grands qui arrivaſt de ſon temps, ſi eſtce qu'il la ſupporté avec une admirable Conſtance. Tout ainſi que les autres Afflictions

qui

ont eſté toutes ſi eminentes en elle, qu'il y avoit de la peine à juger ſi l'une eſtoit plus louable que l'autre. Elle les a demonſtrées en l'exercice continuel de ſa Devotion & Pieté. Et lors qu'elle a ſenti Dieu frapper à ſa porte, elle s'eſt preparée tout auſſi toſt à le ſuivre Teſmoignant une vraie Repentance pour les pechés commis contre ſa Majeſté divine. Et par une vive foi, embraſſant la Juſtice de Jeſus Chriſt ſon Sauveur. De ſorte, qu'apres avoir paru & eſté admiree ſur le Theatre de deux grands Roiaumes, nous debuons eſtre aſſeurés que maintenant elle eſt bien-heureuſe au Roiaume Celeſte. Laiſſant apres elle une Reputation treſdouce. Et tellement accomplie, qu'il y a de la peine à juger, ſi entre celles de ſon rang, & au regard de toutes Excellences, elle a laiſſé ſa pareille. Si outre ces raiſons treſpuiſſantes, pour vous conſoler, vous aves eſgard à la [illegible]idence divine. Sans laquelle un [illegible] cheveu ne tombe pas de noſtre Teſte, Comme auſſi à la condition de

celle, que le premier jour de nostre naissance est un Acheminement au Tombeau, je ne doute point que comme David, vous ne mettiez le doigt sur la bouche, disant a Dieu, je me tais, car c'est toy qui l'as faict. Je le supplie qu'il vous en face la grace. Et qu'avec vous, il vueille consoler M. le Comte de Southampton, qui est tellement accablé d'ennui, qu'il n'est pas en sa puissance de vous escrire. C'est par son commandemẽt, & pour luy complaire, que je vous escris la presente. A quoi je suis tresmal propre, a cause de la grande part que je prens en ceste extresme Affliction. Dieu me face la grace de rencontrer quelque occasion de vous resiouir; comme je scai que la presente causera en vous beaucoup de tristesse. Je l'embrasseray avec autant d'allegresse, que veritablement, je vous asseure de demeurer pour tousjours.

MONSIEUR,

Vostre tres-humble Serviteur,

De Londres C. *de* BEAUVAIS.

PLANTINIS.